



# Le profilage

## Définition, mise en œuvre et impact sur la représentation du tissu productif



## Jusqu'à présent, l'entreprise était largement assimilée à l'unité juridique

- › Approche la plus courante jusqu'à présent :  
**Une entreprise = une unité légale de Sirene**  
**= une société ou une entreprise individuelle**

***Mais :***

**entreprise = concept économique (unité de décision)**  
**unité légale = concept juridique (personnalité juridique)**

- › Cette association reflète l'état du droit des entreprises  
**Seule l'unité légale (société ou EI) a la personnalité juridique**  
**Le groupe, ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital, n'a pas de personnalité juridique**
- › Pas de problème pour les unités hors groupes (plus de 90 % des sociétés)
- › Problème pour les seules filiales des groupes : à quel niveau est l'unité de décision ?  
**Le groupe ? La filiale ? Le sous groupe (division opérationnelle) ?**



## Les artefacts de la réorganisation des groupes brouillent le message des statistiques

Les réorganisations perturbent le dénombrement des unités, les volumes et valeurs des flux qui existent entre elles

- › Fin des années 90, le groupe PSA transforme ses usines en unités légales
  - Les établissements de Poissy, Aulnay, Sochaux ... deviennent des sociétés qui déclarent leurs comptes
- › Toutes les livraisons qui avaient lieu entre ces usines,
  - souvent spécialisées dans une partie du produit final, sont devenues pour la statistique, des flux économiques retracés par la comptabilité d'entreprise.
- › Du jour au lendemain, la production automobile de PSA et son chiffre d'affaires ou ses achats sont multipliés par près de 3
  - Et le nombre d'entreprises de + 500 salariés du secteur augmente fortement



## Un second exemple d'artefact lié à la recomposition d'un groupe

- › Courant 2005, le groupe SEB se réorganise autour de 2 nouvelles sociétés (GSE et GSF)
  - sociétés de commercialisation des productions du groupe (en France et à l'étranger), qui sont alors classées en commerce de gros.
- › Dans nos statistiques :
  - Apparaissent 2 nouveaux acteurs importants du commerce de gros avec une forte hausse du chiffre d'affaires de ce secteur.
  - La marge commerciale est alors réalisée au sein du groupe par ces 2 sociétés, alors que prix de vente des produits SEB n'ont pas changé,
  - Le chiffre d'affaires des sociétés industrielles du groupe diminue (du fait de cette nouvelle marge commerciale)
- › Alors que rien n'a changé d'un point de vue économique !



## Vers la nouvelle définition de l'entreprise

- › En 1993, le règlement européen 696/93 définit les unités statistiques : « L'entreprise correspond à la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ».
- › En France, dans le cadre du CNIS, statisticiens et représentants des entreprises ont voulu mieux prendre en compte les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes (rapport n°107 du CNIS, janvier 2008)
- › Le 20 décembre 2008, un décret d'application à la loi n°2008-776 de modernisation de l'économie (dite LME) du 4 août 2008 définit l'entreprise en reprenant la définition du règlement européen.



## Une difficulté : définir les « bonnes » entreprises au sein des groupes

### › Le profilage

**Profiler un groupe consiste à définir les entreprises au sein du groupe, c'est à dire à en définir la structure statistique, par delà la structure juridique de son organisation en sociétés**

– **Le profilage d'un groupe doit se faire en étroite coopération avec celui-ci car :**

- C'est lui qui connaît sa structure opérationnelle
- C'est lui qui connaît son système d'information
- C'est lui qui devra répondre aux enquêtes
- pour la structure retenue !



## Une démarche également suivie par nos collègues européens

« *Profiling* » : comme en France, définition d'entreprises au sein des groupes et suivi individuel de ceux-ci

**Dans tous les pays, des besoins identiques de suivi des grands groupes**

Répartir la VA des grands groupes entre pays joue directement sur leurs PIB

**Dans le cadre d'un programme d'Eurostat, un groupe de travail *ESSnet* développe des méthodes et outils harmonisés**

Outre la France (coordinateur), six pays impliqués de 2009 à 2013 : Allemagne, Finlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse

Premiers profilages selon une *check list* de procédures harmonisées présentés en juin 2010



## Une première évaluation de la nouvelle définition de l'entreprise

- › Conformément au rapport du CNIS sur les groupes et sous-groupes, une fois le profilage effectué, les entreprises seront selon les cas :
  - Une entreprise hors des groupes (EI ou société)
  - Un groupe dans son ensemble
  - Une division opérationnelle de groupe
  - La partie française d'un groupe
  - La partie française d'une division opérationnelle de groupe

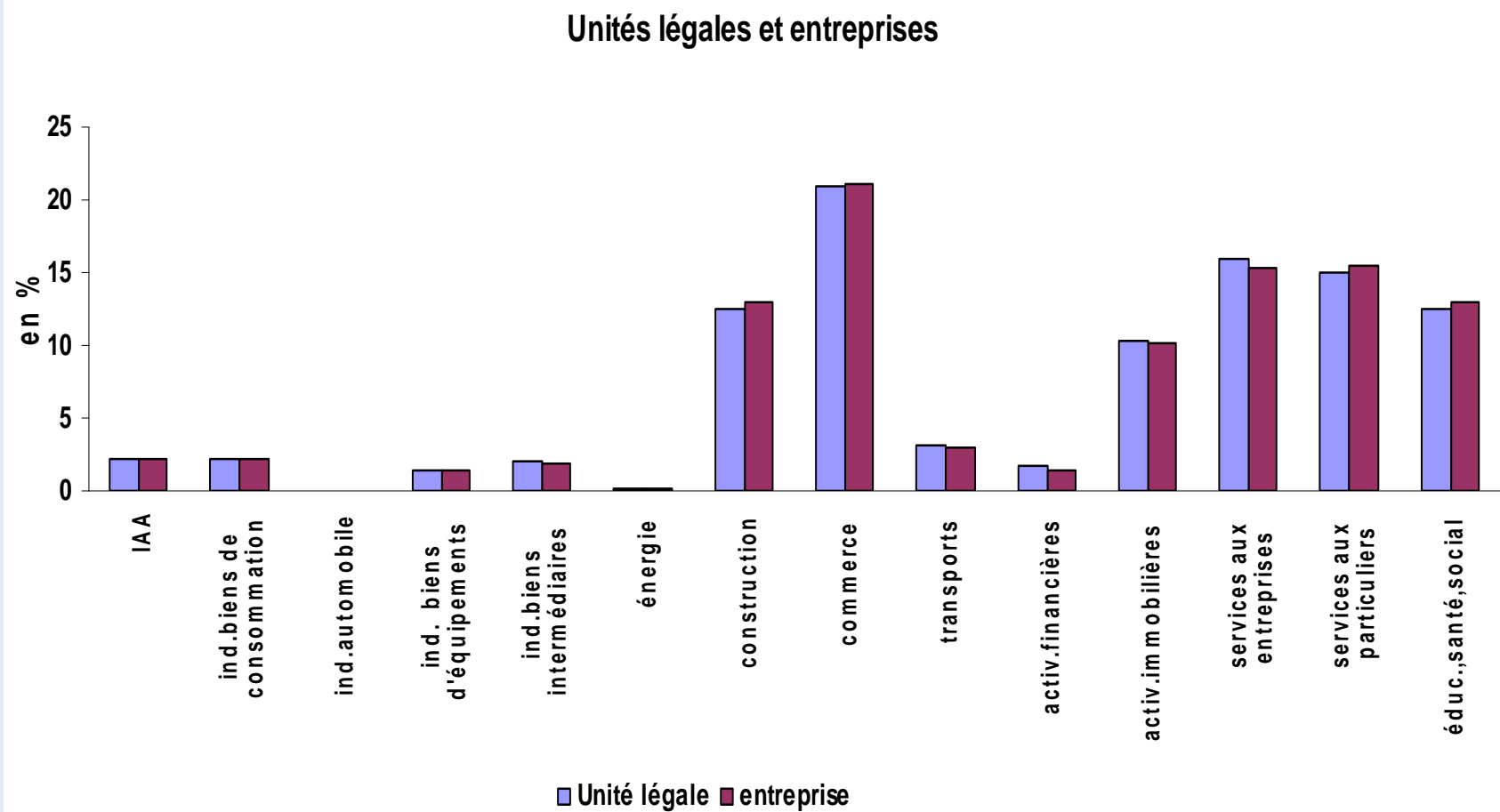
- › Dans cette étude, avant le profilage, chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Les entreprises sont donc :
  - Une entreprise hors des groupes (EI ou société)
  - Un groupe dans son ensemble
  - La partie française d'un groupe

**Le secteur d'activité d'un groupe est celui qui occupe la plus forte part des effectifs des filiales (fonctions support exclues)**

- › Cette étude donne une borne supérieure de l'impact de la nouvelle définition



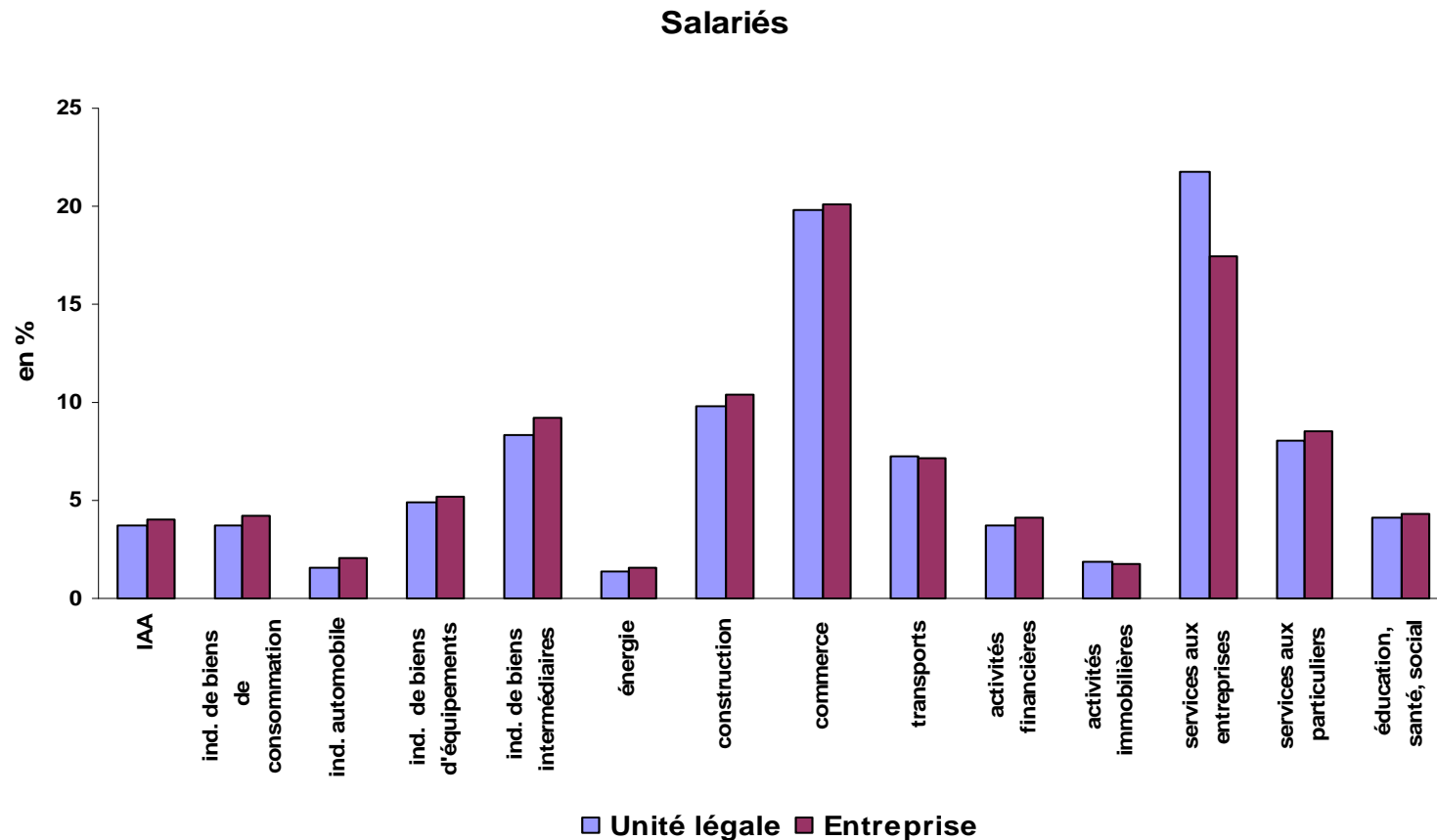
# Un impact minime sur la structure sectorielle des unités



**2,98 millions d'unités juridiques  $\Rightarrow$  2,87 millions d'entreprises**  
**79,5 % d'unités tertiaires avec l'une ou l'autre définition**



## La part d'emploi tertiaire recule de 2,5 points



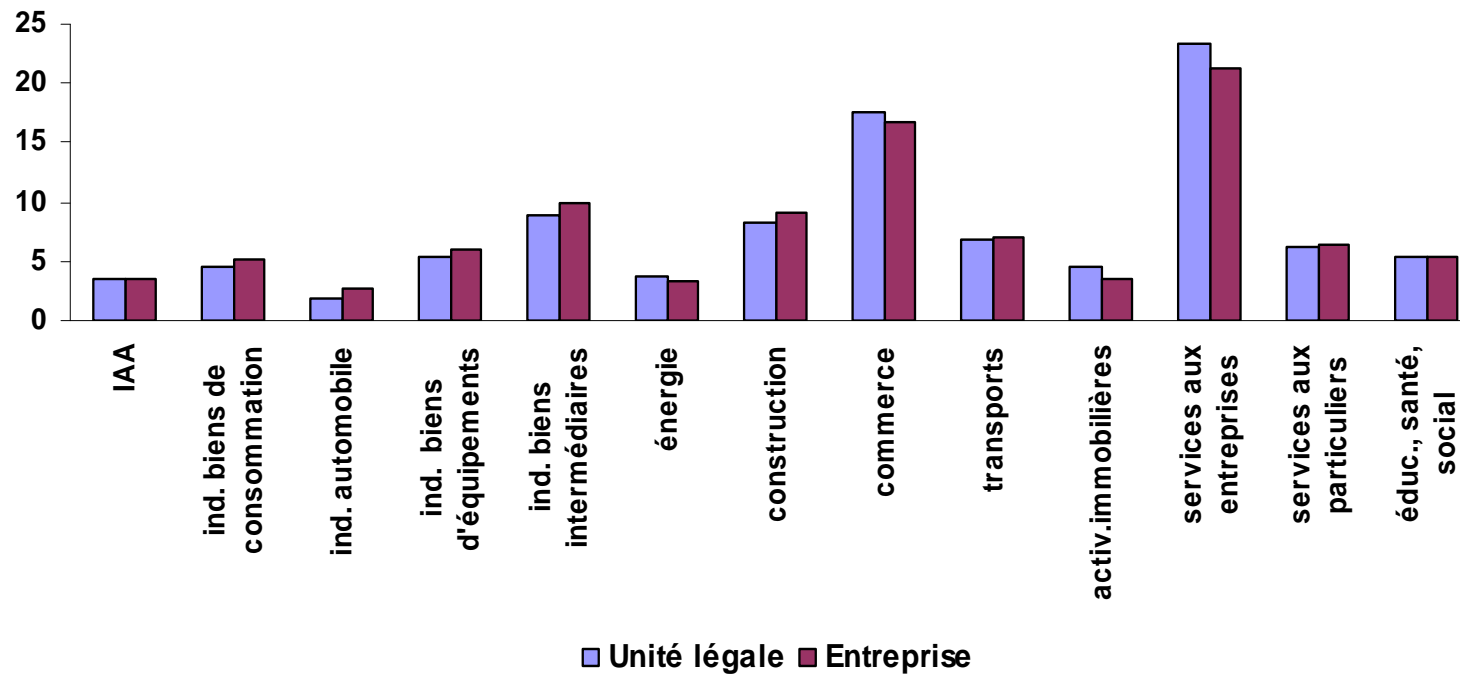
**Les filiales tertiaires des groupes de l'industrie ou de la construction sont ré-imputées à ces secteurs.**

**⇒ L'industrie passe à 26 % des salariés, la construction à 10,5 %, le tertiaire à 63,5 %**



# La contribution du tertiaire à la valeur ajoutée diminue de 3,3 points

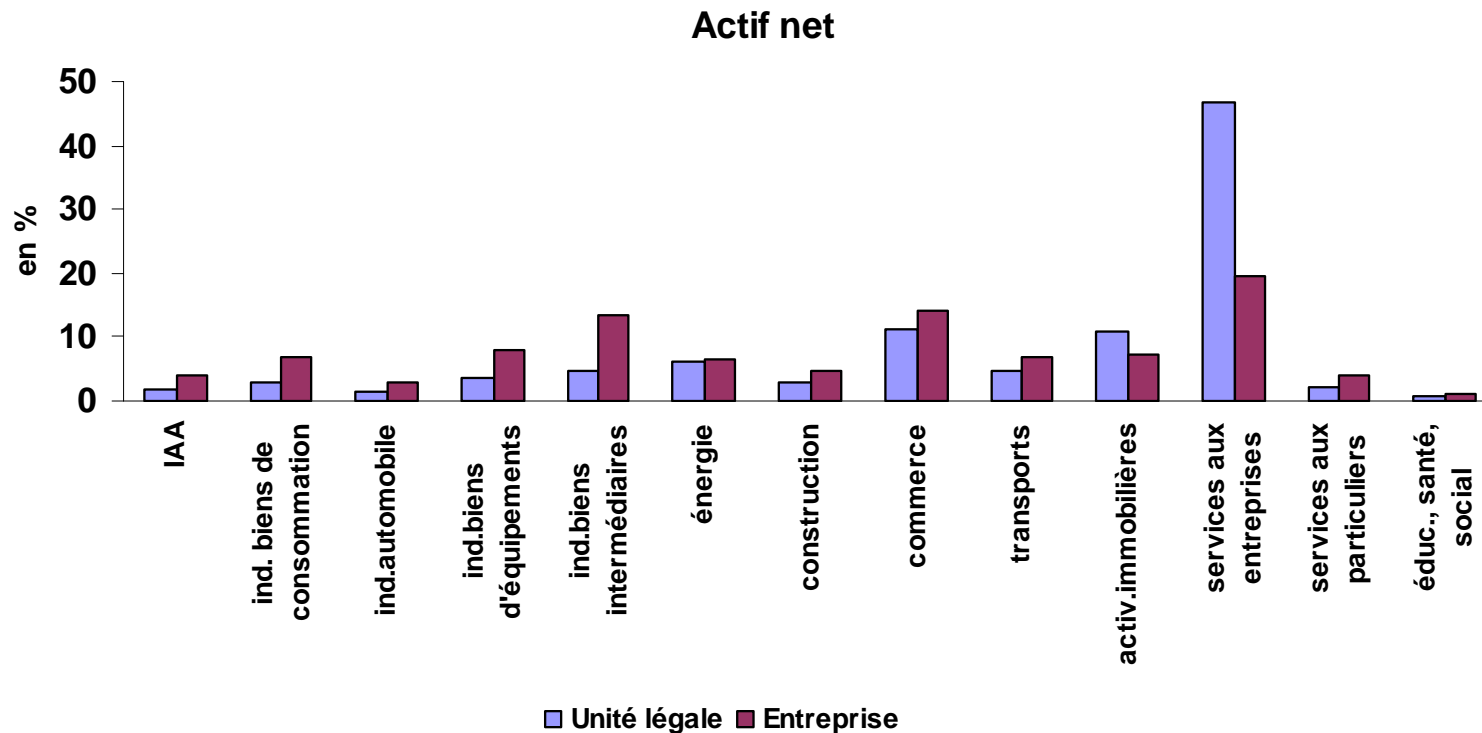
Valeur ajoutée



+ 2,5 points pour celle de l'industrie, + 0,8 point pour la construction  
Commerce, immobilier et services aux entreprises reculent



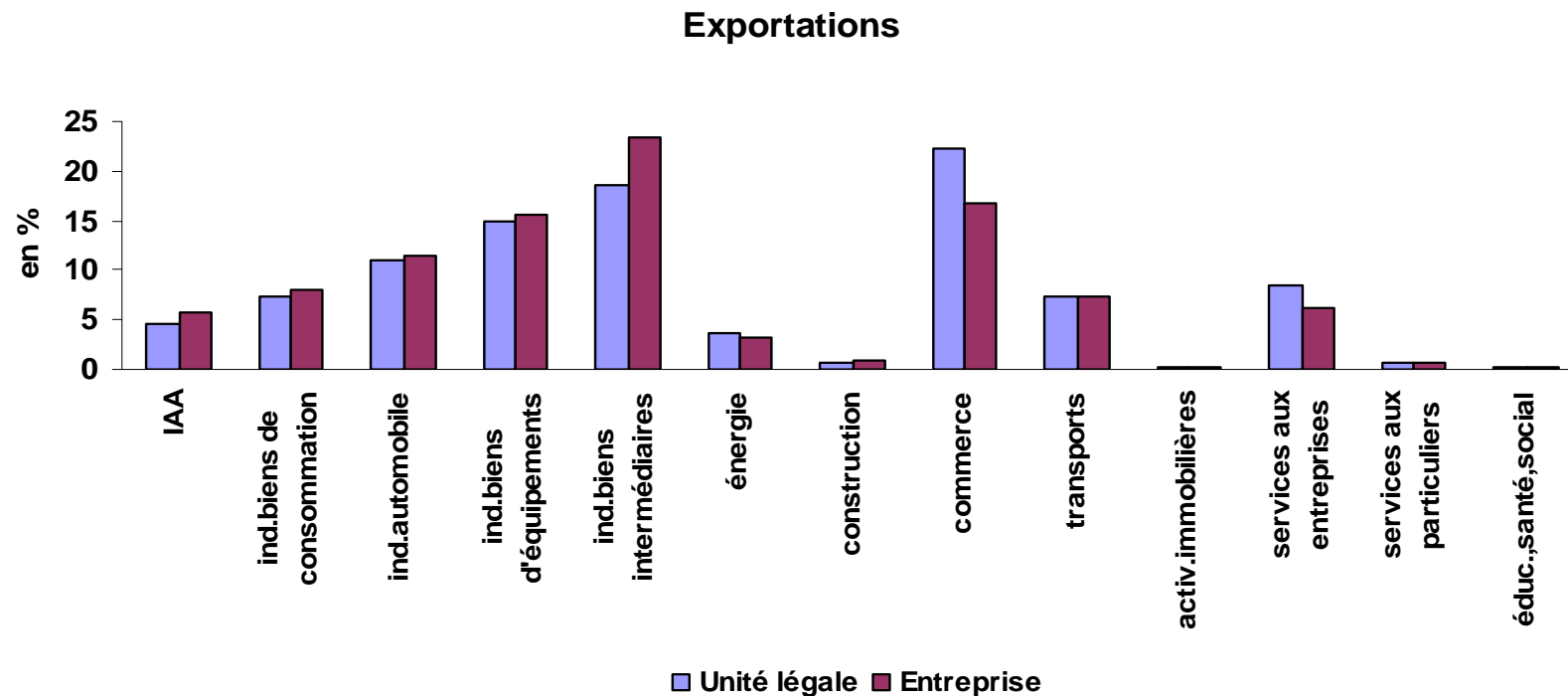
## L'actif net des groupes est réaffecté des holdings vers les autres secteurs



Hors les holdings des groupes d'autres secteurs, les services aux entreprises détiennent 20 % de l'actif net et non 47 %.



## Les exportations sont appréciées par delà le rôle des filiales commerciales



Hors filiales commerciales des groupes d'autres secteurs, les entreprises du commerce réalisent 17 % des exportations (et non 22%).

La part de l'industrie passe de 60 % à 68 % des exportations.



## La mise en œuvre du profilage

**15 préconisations adoptées en 2008 par l'Insee et par le CNIS**

**Trois rapports du CNIS**

*Asseoir toute la statistique sur l'entreprise et non plus l'unité légale*

**La filiale d'un groupe ne sera plus considérée comme une entreprise.**

**Les entreprises seront celles définies dans le rapport du CNIS sur les groupes et sous groupes.**

**Le passage aux nouvelles entreprises s'appliquera à toute la statistique.**

*Prise en compte des besoins des groupes*

**Les unités légales ne seront plus interrogées, mobilisation de sources administratives, entretien annuel avec les grands groupes, interlocuteur unique, adaptation de la jurisprudence de la loi de 1951**

*Pragmatisme*

**Stratégie différenciée de profilage selon les types de groupe**

*Prise en compte des besoins du système statistique*

**Coordination du profilage par l'Insee, création d'un répertoire statistique, communication externe et interne**

*Prise en compte des besoins de la comptabilité nationale*



## Le poids des plus grands groupes justifie leur suivi individuel

Part des N premiers groupes par leur valeur ajoutée dans les secteurs marchands (hors finance, agriculture) en %

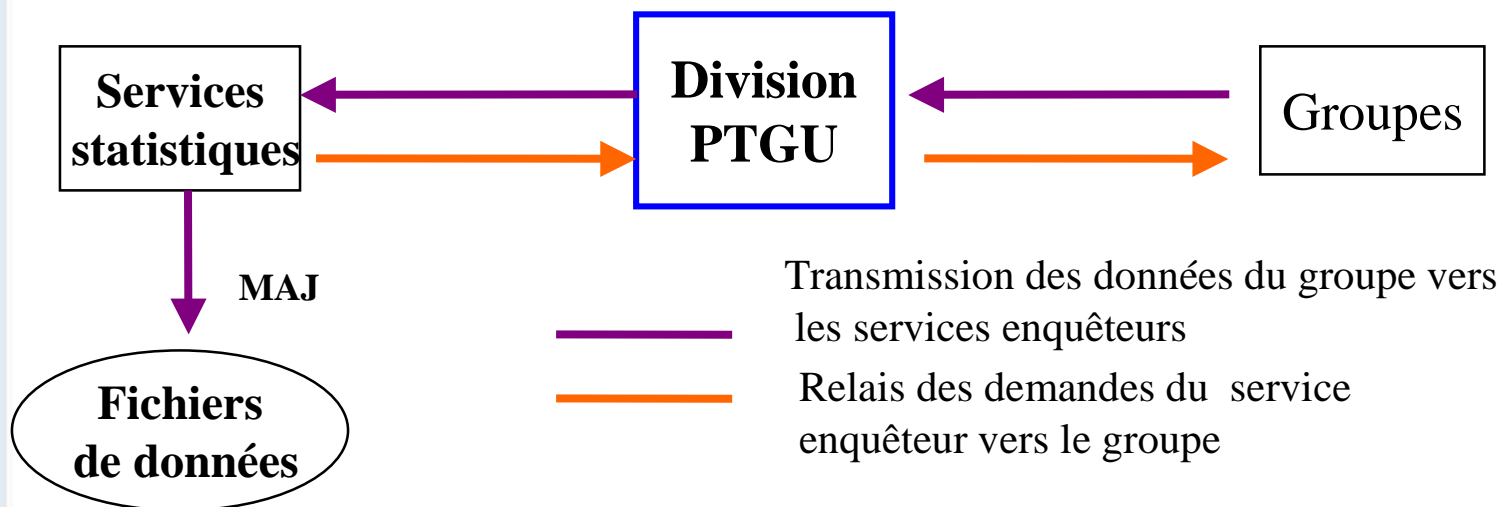
	salariés	valeur ajoutée	salaires	EBE	immobilisations	exportations
10	7	11	10	14	23	12
20	11	16	15	19	36	20
30	14	20	18	24	41	26
40	16	22	20	27	45	30
50	17	24	22	29	47	32
100	21	29	27	34	56	43
ensemble des 223 unités						
de taille "grandes entreprises"	27	34	33	37	65	53

**Lecture : les 10 premiers groupes pèsent 7 % des salariés et 11 % de la VA**  
**Poids important des 50 premières unités**

Page 15



## La nouvelle division *Profilage et Traitement des Grandes Unités*



### **Profileur: Interlocuteur privilégié du groupe - Coordination**

- définition des unités profilées en partenariat avec les services enquêteurs et le groupe
- Validation des données transmises par le groupe
- Relais entre le service enquêteur et le groupe (questions, pb ..)
- Gestion courante des unités profilées (changement périmètre...)
- Organisation des réunions annuelles avec les groupes





## Trois cibles différenciées de groupes selon leur taille et leur complexité

*Cible 1 : une centaine de groupes, profilage individuel, suivi annuel*

89 groupes de plus de 10 000 salariés : 22 % des salariés, 26 % de la VA

223 « grandes entreprises » : 27 % des salariés, 34 % de la VA

Profilage individuel et entretien annuel coordonné par la division PTGU

*Cible 2 : environ 38 000 groupes petits ou simples, profilage automatique*

33 651 groupes de moins de 500 salariés : 14 % des salariés, 14 % de la VA

5 285 groupes d'une ou deux filiale(s) en France: 3 % des salariés ou de la VA

Consolidation par algorithme, avec des critères précisés par une étude

*Cible 3 : environ 1 600 groupes de taille médiane, profilage semi-automatique*

19 % des salariés, 22 % de la VA

Méthode intermédiaire, enquête sur la consolidation ?



## La prise en compte des besoins de la comptabilité nationale

*Un basculement de type « big bang »*

Basculement en bloc des cibles 1 et 2 lors d'un changement de base  
ou de l'IPI

Pas avant 2012 sur les comptes de 2011

Basculement de la cible 3 en bloc mais plus tard pour mobiliser l'expérience

*Des dispositions pour assurer la continuité des séries*

Comparaison des deux systèmes l'année de basculement

introduction de cales pour prolonger l'IPI sur toute la base 2005

*Des enquêtes spécifiques sur les fonctions internes des entreprises*

Avec l'intégration des unités légales en entreprises, les fonctions internes  
ou productions intégrées des groupes pourraient être moins bien connues.

Des enquêtes spécifiques pluriannuelles, sur toutes les entreprises,  
sont prévues dans les axes à moyen terme du CNIS (2009-2013)



**Merci de votre attention**

Questions... commentaires ...